

EXTRAIT DE LA REVUE AFRICAINE  
N° 270-271 (3<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> TRIMESTRES 1908)

---

NOTE

SUR LES

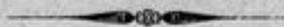
# MASCARADES CHEZ LES INDIGÈNES

**A BLIDA**

PAR

J. DESPARMET

PROFESSEUR AU LYCÉE D'ALGER



ALGER

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

2, Place de la Régence, 2

1909

## NOTE

SUR

# LES MASCARADES CHEZ LES INDIGÈNES

A BLIDA

---

On les appelle ta'djâb (تعجاب), forme populaire du mot classique تعجيب (ta'djîb), qui vient de عجب ('adjdjab), étonner. Ce mot est de la même famille que 'adjâdjbiia, jongleurs. On appelle 'adjâdjbiia les aïssâoua qui sont des jongleurs thaumaturges, les mdâdha ou jongleurs littéraires et les Oulâd Sidi Ahmed ben Moûsâ, qui sont surtout des acrobates. En somme, l'étymologie ne nous éclaire pas beaucoup sur le ta'djâb.

Les travestissements comiques interviennent assez fréquemment dans les réjouissances de famille. Ils ne s'introduisent jamais dans les hadâri ou réunions en l'honneur d'un patron de confrérie religieuse. Mais il n'est pas rare d'en voir s'improviser dans les soirées données en l'honneur d'une naissance, d'une circoncision ou d'un mariage. Malgré tout, ce sont là des exceptions. L'époque traditionnelle de ces jeux, c'est la fête du Mouloud. Les acteurs qui en ont pour ainsi dire le monopole sont les tolba. L'enceinte consacrée est la salle du msîd ou école. J'ai entendu, comme équivalent de ta'djâb, le synonyme : jeu de tolba : le ta'djâb est donc bien leur privilège.

Autrefois, disent les Arabes, ces divertissements se renouvelaient à chaque veillée, pendant les sept nuits

où se célèbre le Mouloud. Aujourd'hui, c'est surtout la septième nuit qui leur serait affectée. Ce soir-là, dans chaque msîd, les tolba commencent par psalmodier des qçâïd, particulièrement des mouloudiat ou hymnes en l'honneur de Mohammed. Pendant ce temps, les habitants de la ville, gens de métier ou fonctionnaires, tous, pauvres ou riches, y compris l'imâm, le mufti et le cadî, viennent un à un s'accroupir sur les nattes de l'école : car c'est un devoir d'offrir à l'occasion du Mouloud son obole aux « porteurs du Qoran » qui sont, comme le dit le proverbe, les « yeux du bœuf », c'est-à-dire la lumière du peuple ignorant (1). Quand l'affluence est assez considérable, la représentation commence.

Si nous divisons les scènes qui se déroulent alors en nous plaçant au point de vue de l'esprit qui les inspire, il me semble que nous distinguerons quatre genres de mascarades.

1° *La mascarade quêteuse*. — Il ne faut pas oublier que l'enseignement du Qoran est en principe gratuit, en fait peu rémunérateur, et que les tolba sont peu gâtés de la fortune. Ils comptent sur la collecte du Mouloud pour s'entretenir, eux et l'école, et en partie le maître. Aussi s'attachent-ils à inventer quelques bouffonneries qui obligent leurs visiteurs à la générosité. C'est souvent un adolescent, au visage imberbe, qui s'habille en femme et danse la danse du ventre. Il s'arrête devant chacun des assistants et ne le quitte que lorsque celui-ci lui a collé une pièce d'argent sur le front. Un montreur d'ours fait aussi le tour de l'assemblée, menant à la chaîne le plus lourdaud ou le plus velu des étudiants : il tend à chacun son tambour et il faut, coûte que coûte, qu'il résonne sous la pluie des gros sous, etc.

---

(1) Voir dans les poésies scolaires que j'ai communiquées au Congrès des Orientalistes d'Alger, le panégyrique des tolba. (*La poésie populaire à Blida et sa métrique*, tome III des Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès des Orientalistes.)

2° *La mascarade revue.* — Mais ces déguisements ne sont pas toujours intéressés : ils sont parfois inspirés simplement par le goût de l'imitation. De ce chef, ils affectent un caractère artistique, dans une certaine mesure, analogue à celui de nos farces ou comédies. C'est ainsi que parfois, comme dans nos « revues », on représente un événement saillant de l'année ou une aventure comique récente.

En 1905, le tribunal de Blida condamna un iqqâch ou sorcier à deux mois de prison, pour avoir escroqué de l'argent à une femme malade. Il avait chassé de son ventre des djinns malfaisants qui en étaient sortis sous forme de grenouilles. Les mésaventures des sorciers touchent de près les tolba, et il y a entre eux des liens de parenté, comme le dit le proverbe : que le taleb soit un fruit sec et il devient chanteur ou sorcier (1) ! Bref, au Mouloud de 1906, notre iqqâch fut prié de représenter la scène au naturel. On étendit un matelas ; un étudiant fit la femme malade, un autre la vieille mère, etc. L'iqqâch marmotta ses incantations, multiplia gestes et passes, si bien que deux grenouilles sautèrent bientôt au milieu de l'assistance ravie de l'exactitude de cette comédie de mœurs musulmane.

3° *La mascarade satirique.* — L'instinct d'imitation s'exerce de préférence sur les travers des personnages en vue. Il est bien rare que l'on ne singe pas le maître d'école avec ses tics dans une scène de bastonnade. On parodie le mouderrès ou professeur de la mosquée. Les écoliers accroupis l'entourent. Il fait son cours de sa voix grêle. On souligne ses brusqueries : à la moindre interruption il éclate, « il se débonde » (يعلىت). — Voici le vieux laveur des morts : il étend le cadavre sur la table, il l'inonde d'eau, s'arrête pour priser, et, tout en poussant des allah ! allah ! désarticule le patient qui ne

---

(1) الطالب اذا جاء يرجع يقاش ولا مداح.

doit pas protester pour rester dans son rôle. Maintenant c'est le mufti de Blida dans son cabinet. Il compose gravement sa face d'ascète ; il frotte sans cesse ses yeux malades ; il rabaisse sa guelmouna sur sa figure pour dicter une fetoua burlesque de sa voix caverneuse. Le cadi, à son tour, apparaît jugeant une affaire de divorce embrouillée à plaisir : il déclare à la femme que son cas exige de plus longues explications en tête à tête avec lui, ou bien il signifie au mari qu'il ait à produire au plus tôt six bons témoins à barbe blanche, — entendez six douros de bon aloi.

4° *La mascarade xénophobe.* — On comprendra aisément que ce soit surtout le « roumi » qui fasse les frais de ces représentations satiriques. La parodie d'un enterrement chrétien a été un des thèmes les plus en vogue. La scène est censée représenter l'église. Une assiette d'eau (1) sert de bénitier. Les fidèles défilent en se signant. Le bedeau — le garde champêtre de l'église, comme ils le disent ici — fait sonner sa pique. Un prêtre avec tonsure, chape, barbe blanche taillée dans une peau de mouton, entouré d'enfants de chœur en camails rouges, psalmodie des mots barbares devant le catafalque et il bénit le mort avec une fiole au long col. L'assistance ne se contient pas et prend bientôt part à la scène. Une sorte de chœur s'organise. Ce ne sont pas seulement les pieux musulmans qui répondent par la formule : *عجل بروحه الى النار وبئس الفرار* « Que Dieu le précipite vite dans l'enfer, quel horrible séjour ! » ; ce sont les enfants qui entonnent le couplet des rues :

يا خازن النار فوي نارك \* خشبة عرعار جبتها لك

« Ministre d'enfer, active ton feu : voici une souche de thuya que nous t'apportons. »

---

(1) Ils prétendent que cette eau est بول الباباس الكبير.

Cette année (1906), les tolba de Blida ont parodié la cérémonie des Rogations dans le même esprit et avec la même exactitude de costumes. Ils avaient ajouté, entre autres, au cortège se rendant au reposoir, un enfant habillé en mouton (l'agneau mystique). Quant à l'ostensoir porté par l'officiant, c'était un de ces miroirs à main, de forme ronde, incrusté de nacre, comme on en trouve chez les coiffeurs arabes. Le prêtre s'y mirait avec force grimaces. L'acteur se conformait à la croyance répandue ici que le Saint-Sacrement est un miroir et que le prêtre le fixe pour y chercher son image.

Les scènes du tribunal sont peut-être encore plus fréquemment reproduites. Elles reviennent, je crois, annuellement. Tout le personnel judiciaire siège avec le cérémonial habituel, dans des travestissements appropriés. L'avocat piaille; les juges causent entre eux; le procureur charge l'accusé, — on dit ici : le noie (يغترف). Les témoins se succèdent, répondant à la question consacrée : « Jurez de ne dire que la vérité (ما تقول غير) (الحق) », par le jeu de mots arabe : « Je ne dirai que le vrai », qui peut se comprendre aussi : « Je dirai [tout] sauf la vérité ». Cela finit par un jugement burlesque en rapport avec l'affaire, qui offre souvent un caractère d'actualité ou un côté grotesque.

En somme, les institutions de l'étranger sont, pour les musulmans de Blida, à l'époque du Mouloud, un thème de comédie. Et cette coutume serait bien établie, si j'en crois ce qui m'a été affirmé, à savoir que, dans les écoles, on conserve d'une année à l'autre les défroques et oripeaux qui sont nécessaires à la représentation des scènes religieuses et judiciaires, — à l'exception toutefois de la croix que, par horreur fanatique, ils proscrivent même de leurs jeux.

Pourquoi ne conservent-ils pas les rôles, en même temps que les costumes ? Comment n'ont-ils pas eu l'idée d'écrire leurs plaisanteries traditionnelles, se con-

tentant de les transmettre, par la voie orale, de mémoire en mémoire? En un mot, pourquoi ne saurait-on trouver une comédie indigène écrite, pour si embryonnaire qu'elle soit? Je crois qu'il faut en chercher la raison dans le développement incomplet de la langue. En effet, si on veut bien le remarquer, le dialecte maghrébin en est à cette période des langues où s'écrit la poésie et où la prose semble encore indigne d'être écrite... Quoi qu'il en soit, si les fêtes du Mouloud n'ont pas donné naissance à la comédie indigène, elles semblent avoir inspiré un genre de poésie populaire qui, pour n'avoir pas été signalé, n'en est pas moins vivant. Je veux parler du genre burlesque. Les longues veillées du Mouloud ne se passent guère sans qu'on débite quelques-uns de ces poèmes propres à exciter et à entretenir le rire. Souvent, les animaux en sont les héros. J'en ai donné deux spécimens dans mon livre de *l'Enseignement de l'arabe dialectal*, 1<sup>re</sup> période. L'un (page 64) est l'oraison funèbre d'un coq volé; l'autre (page 135) nous expose les méfaits d'un rat. Mais, le plus ordinairement, le sujet de ces poésies est la gourmandise des tolba. On trouvera, dans ma communication au Congrès des Orientalistes d'Alger, un fragment d'un poème gastronomique de ce genre. Le sujet est un taleb qui rêve d'un repas pantagruélique et ne se fatigue pas à énumérer les plats de son goût avec une verve toute rabelaisienne. Je possède une autre pièce commençant par ces mots : *اش يصبر كوشي* sur le même sujet, et également bien connue à Blida (1).

A ce genre badin (*غنية مضحكة*) peut-être convient-il d'ajouter, comme apparentée de quelque façon aux licences du Mouloud, la satire : la satire générale (*عكس الدجر*) et la satire personnelle (*هجا*), genres féconds en œuvres connues des musulmans. Mais, ce sont là des

---

(1) Voir aussi : *Récit des aventures de deux étudiants au village Nègre d'Oran*. Delphin, Paris et Oran, 1887; Doutté : *La Khotba burlesque de la fête des Tolba au Maroc*. Alger, Fontana, 1903.

questions qui ne pourront se discuter qu'après que l'on aura publié les principales œuvres de la poésie populaire, publication qui s'impose, quand ce ne serait que pour le précieux concours qu'elle apportera à l'étude des mœurs de nos indigènes.

Blida, le 27 mai 1906.